

EBZE

# GUIDE DU PROPRIÉTAIRE 2021-2022

IMPORTANT - À LIRE AVANT TOUTE UTILISATION  
DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

# FÉLICITATIONS POUR VOTRE NOUVEL ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) EBZE.

Léger, performant et sécuritaire, il vous permettra de vivre une expérience électrisante inégalée. Que vous choisissiez de pédaler, de vous faire assister ou de vous laisser entraîner en mode électrique, vous êtes assuré, lors de vos randonnées, de savourer toutes les qualités de votre véhicule électrique qui en fait le numéro un dans sa catégorie.

[support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

[www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avis au propriétaire .....	6
Garantie limitée de ebze .....	9
Réglementation .....	12
Conseils pratiques .....	16
Batterie .....	16
Fonctions de la console .....	20

## MODÈLES

E48 .....	22
-----------	----

## INSTALLATION

Compléter l'installation.....	28
-------------------------------	----

ebze  
[www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)

Le nom ebze et le logo correspondant sont des marques de commerce protégées.  
Copyright © 2021 ebze Tous droits réservés.

# VOTRE VÉLO FAIT PARTIE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DES VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) .

Important : Ce guide contient des renseignements sur la sécurité et le fonctionnement de votre véhicule électrique. Veuillez prendre le temps de lire et de comprendre toutes les instructions de ce guide avant d'utiliser votre véhicule électrique. Le non respect de ces directives pourrait endommager votre véhicule électrique, ses accessoires ou d'autres biens, et sa mauvaise utilisation pourrait entraîner des blessures ou même la mort.

Ce guide a été conçu pour vous indiquer comment vous pouvez optimiser l'utilisation de votre ebze. Il a été préparé en tenant compte des plus récentes informations et caractéristiques disponibles pour en faire un usage judicieux.

ebze inc. se réserve le droit d'apporter à ce guide, en tout temps, des changements dans les spécifications, les illustrations et les explications fournies.

Si vous éprouvez un problème dans l'utilisation de votre vélo électrique, veuillez communiquer avec ebze à l'adresse courriel suivante : [support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

Si vous avez des questions, des suggestions ou des recommandations à faire, nous vous invitons à nous les communiquer par courriel à : [support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

Enfin, pour être bien renseigné sur la gamme de véhicules électriques offerts par ebze, nous vous suggérons de visiter périodiquement notre site web : [www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)

## APPLICATION

EBZE ou une compagnie EBZE affiliée (ci-après : « EBZE ») donne avis au propriétaire ou l'utilisateur (ci-après : « Propriétaire ») d'un vélo à assistance électrique (ci-après : « VAE ») de l'exonération de responsabilité de EBZE et des risques et dangers du VAE et quant aux moyens de s'en prémunir suite à l'achat du VAE EBZE.

## CONFORMITÉ DES PRODUITS À LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Ebze assure la conformité des VAE à la législation et aux normes applicables au Canada. Pour tout achat en vue d'une utilisation en dehors du Canada, et même au Canada, le Propriétaire doit vérifier lui-même la spécificité des législations en vigueur du pays, de l'état, du territoire ou de la province concernés, que ce soit pour les normes, déclarations, interdictions et autres exigences de telles législations. La responsabilité de ebze ne pourra être engagée en cas de nonrespect de la législation du pays, de l'état, du territoire ou de la province où le produit est livré et/ou utilisé, il appartient au Propriétaire de vérifier auprès des autorités locales.

## DÉFAUT DE SÉCURITÉ

Ebze recommande au Propriétaire d'opérer le VAE et de circuler avec celui-ci en circuit fermé pendant une durée variant de six à douze (12) heures selon le niveau d'expérience de l'utilisateur, afin de permettre au Propriétaire de se familiariser avec l'opération du VAE, de développer un degré de connaissance et d'habileté et des habitudes suffisantes pour procurer à son utilisateur un niveau de sécurité auquel on peut s'attendre. Les VAE n'ont pas été conçus, développés, distribués ou vendus pour une utilisation professionnelle ou pour des fins commerciales ou impliquant des cascades, des acrobaties sur rampe, des sauts, une conduite agressive ou dans des conditions climatiques excessives tels que: les conditions rigoureuses de l'hiver au Canada (le sel, le sable, le calcium) et lors de déplacements vers les pays chauds, le contact avec le sel de mer ou avec de lourdes charges ou pour toutes autres activités similaires.

En conséquence, le non respect de ces consignes annule les garanties données par ebze et exonère ebze de toute responsabilité en faveur du Propriétaire.

## INDICATIONS QUANT AUX RISQUES ET DANGERS ET QUANT AUX MOYENS DE S'EN PRÉMUNIR

Pour minimiser tous risques et dangers d'électrocution et pour se prémunir contre tout feu, brûlure, dommage, préjudice, blessure ou blessure pouvant causer la mort et qui pourrait résulter directement ou indirectement de la batterie du VAE, les précautions générales concernant les appareils électriques sont applicables.

La moindre petite décharge électrique peut provoquer de graves blessures et vous devez lire toutes les instructions avec soin. Sans limiter la généralité de ce qui précède, ebze recommande, en plus de suivre les recommandations du guide du propriétaire, de ne jamais toucher les surfaces chaudes, d'utiliser uniquement la batterie et le chargeur d'origine recommandés par ebze, toujours utiliser le dispositif de chargement spécifique pour charger la batterie, ne pas exposer la batterie ou le chargeur à la chaleur, ne pas démonter ou modifier la batterie ou le chargeur, ne pas exposer la batterie ou le chargeur à des liquides, ne pas utiliser une batterie ou un chargeur abîmés, ne pas continuer de charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique, ne pas utiliser la batterie ou le chargeur s'ils émettent une odeur inhabituelle, chauffent de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal, ne pas laisser la batterie ou le chargeur à portée d'enfants et une vigilance extrême est de mise à cet effet, ne pas toucher la batterie ou le chargeur avec les mains mouillées, ne jamais faire fonctionner la batterie ou le chargeur avec des cordons ou attaches endommagés ou abîmés ou si la batterie ou le chargeur a quelque dysfonctionnement ou qu'il a été endommagé de quelque manière que ce soit, toujours apporter le chargeur et la batterie chez un technicien spécialisé pour entretien, examen, réparation ou réglage, s'assurer de connecter correctement le chargeur à la batterie et le chargeur uniquement à une prise de courant alternatif c.a. 110V, ne pas utiliser une batterie ou un chargeur poussiéreux, ne pas appliquer une tension au chargeur hors des plages mentionnées, vérifier vous-même régulièrement

la batterie et le chargeur pour tous dommages, ne placez pas la batterie ou le chargeur près d'un chauffage électrique, d'un appareil à gaz ou micro-ondes, ne pas toucher le chargeur ou la batterie trop longtemps pendant la charge, ne pas positionner le chargeur ou la batterie de manière instable et ne pas couvrir la batterie ou le chargeur ou y suspendre des éléments et ne jamais utiliser la batterie et le chargeur pour un autre usage que celui prévu.

Pour minimiser tous risques et dangers et pour se prémunir contre tous dommages, préjudice, blessure et blessure pouvant causer la mort, ebze recommande au Propriétaire du VAE de circuler avec prudence sur les pistes cyclables et non sur la voie publique.

Même s'il peut être permis par les autorités compétentes de circuler sur la voie publique, le Propriétaire le fera à ses risques et périls. En plus des règles générales applicables à la conduite sur piste cyclable ou sur le chemin public, le Code de la sécurité routière, L.R.Q. chap. C24.2 prévoit des règles particulières pour les usagers du VAE et qui doivent être suivies afin de se prémunir contre tous risques et dangers inhérents à l'utilisation d'un VAE.

Le VAE doit être vérifié périodiquement par un technicien spécialisé pour l'entretien général du VAE et pour le décellement de contraintes et/ou de défaillances potentielles incluant, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, de fissures, déformations, corrosion, écaillage de peinture, bosselures et pour tout autre indication de problèmes potentiels, d'utilisation inadéquate ou d'abus. Ces vérifications périodiques s'avèrent d'importantes mesures de sécurité essentielles qui peuvent prévenir des accidents et des blessures au Propriétaire.

La négligence ou l'absence de conformité avec ces règles peuvent causer au Propriétaire de sérieuses blessures, qui dans certains cas, peuvent entraîner la mort. En conséquence, le nonrespect de ces consignes et recommandations annule les garanties données par ebze et exonère ebze de toute responsabilité en faveur du Propriétaire.

Le nom ebze et le logo correspondant sont des marques de commerce protégées.  
Copyright © 2021 ebze Tous droits réservés.

## EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Ebze ne peut être tenu responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels subis par le Propriétaire incluant les pertes de temps, pertes de revenus, troubles et inconvénients et qui pourraient résulter de :

- La mauvaise utilisation du VAE;
- Le non-respect des instructions et consignes indiquées dans les avis au Propriétaire et dans le guide du propriétaire de ebze;
- Toute erreur ou non de manipulation;
- Toute utilisation anormale ou non conforme à l'usage pour lequel le VAE est destiné;
- Toute cause d'origine extérieure.

Ebze avise le Propriétaire que l'utilisation du VAE comporte des risques et des dangers inhérents que le Propriétaire accepte d'assumer intégralement quelle que soit leur nature. Le Propriétaire accepte de dégager ebze de toute responsabilité et d'assumer seul la responsabilité de tout dommage de quelque nature que ce soit qu'il pourrait subir ou que le Propriétaire pourrait causer à autrui.

Le Propriétaire renonce à toute réclamation et à toute procédure, quelle qu'en soit la nature, à l'encontre de ebze, suite à la survenance de pertes, dommages ou blessures de quelque nature que ce soit, qu'il pourrait subir à l'occasion de l'utilisation du VAE et cela avant, pendant et après celui-ci.

## DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Tous litiges ou différends qui pourraient naître suite à l'achat du VAE chez un détaillant sont soumis au droit applicable de la province de Québec. Les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Montréal, province de Québec, pour l'audition de toute réclamation découlant de l'interprétation, de l'application, la conclusion, les termes, la validité et les effets des présentes.

La langue d'usage de ebze est le français. Une version de ce texte est disponible en langue anglaise. Cependant, la version française prévaut en cas de litige d'interprétation.



## APPLICATION

Par la présente, la compagnie ebze ou une compagnie ebze affiliée (ci-ebze) donne avis au propriétaire ou l'utilisateur (ci-après : propriétaire) d'un vélo à assistance électrique (ci-après : « VAE ») des dispositions de la garantie limitée qu'offre ebze au Propriétaire suite à l'achat du VAE ebze.

## GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Ebze garantit au Propriétaire que chaque VAE, lorsque neuf, est exempt de vices cachés. Si le Propriétaire découvre ce qu'il croit être un vice caché, il doit le dénoncer par écrit à ebze dans un délai de trois (3) jours à partir du moment où le Propriétaire soupçonne l'existence dudit vice pour donner à ebze la chance de corriger le vice si possi la seule discrétion de ebze et pourvu que ebze puisse établir l'existence dudit vice caché avant l'expiration de la garantie.

## GARANTIE CONTRE ANOMALIE APPARENTE

Le Propriétaire doit vérifier l'état apparent, la quantité et la contenance du VAE suite à l'achat et procéder immédiatement le même jour à une inspection complète du VAE avec l'aide du guide du propriétaire. En présence d'une avarie, d'un produit manquant ou endommagé, VAE cassé et autres problèmes de même nature (ci-après : une « anomalie apparente »), le Propriétaire doit contacter ebze immédiatement et signaler le problème dans un délai de trois (3) jours de la date d'achat par lettre recommandée avec accusé de réception. Si le Propriétaire ne signale pas l'anomalie apparente dans le délai prescrit, ebze ne pourra être tenu responsable de tout préjudice subi par le Propriétaire causé par l'anomalie apparente et le VAE sera considéré à l'achat sans anomalie apparente et le Propriétaire s'en être déclaré satisfait.

# GARANTIE LIMITÉE DE EBZE

## GARANTIE DU SYSTÈME DE PROPULSION

Ebze garantit au Propriétaire que le système de propulsion inclus avec le VAE, lorsque neuf, est en bon état de fonctionnement. Cette garantie expirera douze (12) mois après la date d'achat du VAE. Le système propulsion est défini comme étant composé de la console de commande, le groupe accélérateur, le moteur, les composants du faisceau de fils et le câblage électrique.

## CADRE

Ebze garantit au Propriétaire que le cadre du VAE, lorsque neuf, est exempt de vice de matériaux et de fabrication. Cette garantie expirera 36 mois après la date d'achat du VAE. Le cadre du vélo exclut la batterie, toutes les composantes électriques, la peinture, la finition, la fourche avant, les roues, les pneus, le rouage d'entraînement, les freins, la tige de selle, le guidon et tout composant et pièce faisant partie de la suspension.

## GARANTIE DE VIE UTILE

Comme tout bien de consommation, le VAE a un cycle de durée de vie utile. L'étendue de ce cycle de durée de vie utile peut varier selon les critères de fabrication et de matériaux du VAE ainsi qu'en fonction du type et de la fréquence d'utilisation auxquels le VAE a été soumis. Cependant, ebze avise le Propriétaire que l'entretien et les soins effectués sur le VAE au cours de son cycle de vie utile sont très importants pour prolonger le cycle de durée de vie du VAE. Par conséquent, ebze avise le Propriétaire que le VAE doit être vérifié périodiquement par un technicien spécialisé pour l'entretien général du VAE et pour le dépassement de contraintes et/ou de défaillances potentielles incluant, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, de fissures, déformations, corrosion, écaillage de peinture, bosselures et pour tout autre indication de problèmes potentiels, d'utilisation inadéquate ou d'abus. Ces vérifications périodiques s'avèrent d'importantes mesures de sécurité essentielles qui peuvent prévenir des accidents, des blessures et une réduction prématurée de la vie utile du VAE.

## VALIDITÉ DE LA GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée de ebze est conditionnelle à ce que le VAE ait été manipulé et entretenu adéquatement par le Propriétaire selon les avis au Propriétaire et les consignes prévues au guide du propriétaire et que le VAE ait été entreposé dans des conditions appropriées et à une température adéquate considérant la spécificité du VAE.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la garantie limitée de ebze exclut les composants du VAE endommagés par une faute ou une négligence dans l'entretien du VAE et de ses composants ou résultant d'une utilisation non conforme aux avis au Propriétaire et au guide du propriétaire de ebze par le Propriétaire. Hormis les pièces spécifiquement visées par la présente garantie limitée, l'achat du VAE est fait aux risques et périls du Propriétaire

ebze garantit au propriétaire que la batterie fournie avec le VAE, lorsque neuve, est en bonne condition de fonctionnement. Cette garantie prendra fin douze (12) mois après la date d'achat du VAE pour une batterie Lithium. S'assurer que la batterie soit neuve lors de l'acquisition. Le numéro de série indique l'année de la batterie.

DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIE, SI UN PROBLÈME SURVENAIT AVEC VOTRE VAE, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU :  
support@ebze.ca

Pour localiser votre numéro de série: le numéro de série engravé est localiser sur le devant du vélo, en dessous du logo ebze.

Pour enregistrer votre vélo, veuillez vous rendre sur notre site web ebze.ca sous l'onglet enregistrement.

support@ebze.ca www.ebze.ca

## RÉGLEMENTATION DE TRANSPORT CANADA POUR LE QUÉBEC\* ET LES MARITIMES

- Il est obligatoire de porter, en tout temps, un casque de vélo approuvé lors des déplacements à vélo à assistance électrique.
- L'âge minimum requis pour avoir le droit légal de circuler sur un vélo à assistance électrique est de 14 ans.
- Il est obligatoire pour les personnes âgées de 14 à 18 ans de détenir un permis de conduire pour cyclomoteur.
- Aucun permis n'est requis pour les adultes de plus de 18 ans.
- Le vélo à assistance électrique doit être muni de pédales et avoir une puissance qui n'excède pas 500W.
- La vitesse maximale autorisée sur un terrain plat pour un vélo à assistance électrique en mode autonome est de 32 km/h.
- Il est permis de circuler en vélo à assistance électrique sur la majorité des routes.

\* Pour une utilisation en dehors de la province de Québec, l'utilisateur doit vérifier lui-même la spécificité des législations en vigueur du pays, de l'état, du territoire ou de la province concernés, que ce soit pour les normes, déclarations, interdictions et autres exigences de telles législations.

# RÉGLEMENTATION

## RÉGLEMENTATION POUR L'ONTARIO\*

- Il est obligatoire de porter, en tout temps, un casque de vélo approuvé lors des déplacements à vélo à assistance électrique.
- L'âge minimum requis pour avoir le droit légal de circuler sur un vélo à assistance électrique est de 16 ans.
- Le vélo à assistance électrique doit être muni de pédales et avoir une puissance qui n'excède pas 500W.
- La vitesse maximale autorisée sur un terrain plat pour un vélo à assistance électrique en mode autonome est de 32 km/h.
- Il est permis de circuler en vélo à assistance électrique sur la plupart des routes où les bicyclettes sont autorisées.

\* Pour une utilisation en dehors de la province de l'Ontario, l'utilisateur doit vérifier lui-même la spécificité des législations en vigueur du pays, de l'état, du territoire ou de la province concernés, que ce soit pour les normes, déclarations, interdictions et autres exigences de telles législations.

## RÉGLEMENTATION POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE\*, MAC (MOTION ASSISTED CYCLES)

- Il est obligatoire de porter, en tout temps, un casque de vélo approuvé lors des déplacements à vélo à assistance électrique.
- L'âge minimum requis pour avoir le droit légal de circuler sur un vélo à assistance électrique est de 16 ans.
- Le vélo à assistance électrique doit être muni de pédales et avoir une puissance qui n'excède pas 500W.
- La vitesse maximale autorisée sur un terrain plat pour un vélo à assistance électrique en mode autonome est de 32 km/h.
- Il est permis de circuler en vélo à assistance électrique sur la plupart des routes où les bicyclettes sont autorisées.

\* Pour une utilisation en dehors de la province de la Colombie-Britannique, l'utilisateur doit vérifier lui-même la spécificité des législations en vigueur du pays, de l'état, du territoire ou de la province concernés, que ce soit pour les normes, déclarations, interdictions et autres exigences de telles législations.

# UTILISATION DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Comme indiqué dans l’Avis au propriétaire, il est essentiel de se familiariser avec son ebze avant de se lancer dans la circulation. Vous devez vous habituer à la conduite de votre véhicule électrique dans un milieu contrôlé à l’écart des autos et divers autres obstacles qu’on peut rencontrer lors d’une randonnée à vélo.

Il est fortement recommandé de vous procurer un bon système de verrouillage pour votre ebze et de vous renseigner auprès d’un spécialiste sur les meilleurs moyens de protection contre le vol.

Une inspection annuelle de votre Ebze et une mise au point avec lubrification sont suggérées pour optimiser la performance de votre véhicule.

## PNEUS

Vérifier régulièrement la pression des pneus afin de rouler avec des pneus gonflés à la pression suggérée par le fabricant (voir l’info sur le flanc du pneu) .

Pour chaque livre d’air en moins que la norme recommandée, vous réduisez l’autonomie de la batterie de 1 km.

## BATTERIES

Pour bien utiliser, entretenir et ranger la batterie, il est essentiel que vous preniez connaissance des instructions fournies dans ce guide à la section « Batteries ».

Lorsque vous devrez remplacer votre batterie, pensez à la protection de l’environnement et veillez à l’acheminer dans un centre de recyclage.

# CONSEILS PRATIQUES



**IMPORTANT :** Pour les consignes de sécurité dans la manipulation et l'utilisation de la batterie et du chargeur, veuillez vous référer à l'Avis au propriétaire (page 6). Tous les vélos électriques de ebze possèdent la plus récente technologie de batterie offerte sur le marché et tous sont dotés d'une batterie Lithium 48V

## COMMENT CHARGER UNE BATTERIE ?

1. Raccordez le chargeur à la prise d'interruption 110V.
2. Branchez le chargeur à la batterie
3. Débranchez d'abord le chargeur de la batterie, puis de la prise d'interruption de 110V.

Une charge complète prend environ 2 heures sans interruption.



# BATTERIES LITHIUM 48V

## PEUT-ON CHARGER CETTE BATTERIE EN TOUT TEMPS OU DOIT-ON ATTENDRE QU'ELLE SOIT À PLAT ?

Vous pouvez charger cette batterie en tout temps, car votre batterie est dite « sans mémoire » et votre chargeur est dit « intelligent »; il s'arrêtera de lui-même lorsque la batterie sera pleinement chargée. Cependant, il est essentiel de ne pas laisser la batterie branchée au chargeur pour plus de 24 heures. Une charge est requise au minimum à tous les 2 mois.

## QUAND FAUT-IL CHARGER UNE BATTERIE ?

Il est recommandé de charger la batterie au besoin. Par exemple, si vous n'utilisez votre véhicule électrique que pour de brèves périodes de temps et de courtes randonnées, la batterie peut être rechargée après plusieurs sorties. Cependant, si vous prévoyez faire une longue randonnée de 40 km ou plus, il est recommandé de charger pleinement votre batterie. De façon générale, si votre indicateur de charge sur le guidon ou sur la batterie indique qu'il y a moins de 50 % de charge, il est recommandé de la recharger. Une charge est requise au minimum à tous les 2 mois.

## QUE FAIRE EN HIVER POUR CONSERVER LA BATTERIE EN BON ÉTAT ?

Durant les longues périodes de temps où vous n'utilisez pas votre ebze, rangez la batterie à l'intérieur de la maison après avoir fait une charge complète d'environ 2 heures ; ensuite, vous devez charger votre batterie pendant 1 heure par mois ou 2 heures tous les 2 mois.

Utilisez toujours le chargeur Lithium fourni par ebze avec une batterie Lithium de ebze, sinon vous pourriez endommager votre chargeur et votre batterie.

## COMMENT ENTRETENIR UNE BATTERIE ?

N'exposez pas votre batterie à des conditions extrêmes de chaleur (plus de 40 °C) ou de froid (-10 °C) ou d'humidité (pluie, eau, garage, remise, hangar et sous-sol non chauffés).

Même si votre batterie est dite « sans mémoire », il est bon de faire périodiquement une bonne purge en la mettant à plat pour procéder ensuite à une recharge complète (2 heures).

## IMPORTANT

NE JAMAIS LAISSER LA BATTERIE BRANCHÉE AU CHARGEUR ET SUR UNE PRISE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE POUR PLUS DE 24 HEURES. VOUS POURRIEZ ENDOMMAGER VOTRE CHARGEUR ET VOTRE BATTERIE.

NE JAMAIS LAISSER VOTRE BATTERIE ET VOTRE CHARGEUR BRANCHÉS POUR UNE TROP LONGUE PÉRIODE (DURANT TOUT L'HIVER PAR EXEMPLE). CELA ENDOMMAGERAIT VOTRE BATTERIE ET VOTRE CHARGEUR. À ÉVITER ABSOLUMENT ET NE SERA PAS COUVERT PAR LA GARANTIE!

Ébze recommande au propriétaire d'opérer le VAE et de circuler avec celui-ci en circuit fermé pendant une durée variant de six (6) à douze (12) heures, selon le niveau d'expérience de l'utilisateur, afin de permettre au Propriétaire de se familiariser avec l'opération du VAE, de développer un degré de connaissance et d'habileté et des habitudes suffisantes pour procurer à son utilisateur un niveau de sécurité auquel on peut s'attendre.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE AU QUÉBEC ET COLOMBIE BRITANNIQUE AVEC TOUT VAE.

## PNEUS

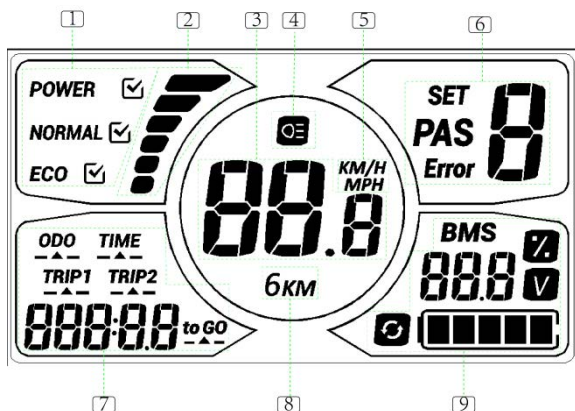
Vérifier régulièrement la pression des pneus afin de rouler avec des pneus gonflés à la pression suggérée par le fabricant (voir les recommandations sur le flanc du pneu). Pour chaque livre d'air en moins que la norme recommandée, vous réduisez l'autonomie de la batterie de 1 km.

## BATTERIES

1. Batterie Lithium de marque LG de 48V/10.5Ah
2. Pour une utilisation maximale, veuillez charger votre batterie lorsqu'elle est à 75% d'utilisation.
3. Laissez votre batterie se charger jusqu'à ce que tous les voyants de lumières bleus soient allumés.
4. Durant l'hiver, chargez votre batterie à tous les 2 mois afin de maintenir la qualité et l'endurance de celle-ci.

## FONCTIONS DE LA CONSOLE

Le C600 offre une large gamme de fonctions et indicateurs adaptés aux besoins des utilisateurs.



1. Sélection du mode de conduite:

Cette fonctionnalité n'est pas disponible par défaut.

2. Affichage actuel :

Cela représente le courant de décharge du contrôleur actuellement, chaque segment est 2A.

3. Affichage de la vitesse:

Affiche la vitesse actuellement.

4. Indicateur de rétroéclairage :

Une fois sous tension, cliquez sur ON / OFF et allumez le rétro-éclairage.

5. KM / H et MPH:

Sélectionnez KM / H ou MPH comme affichage actuel unité.

6. Affichage des informations :

- SET: l'utilisateur entre dans l'interface de configuration; les L'icône SET sera en scintillement de 1 Hz.

- PAS: affiche la puissance d'assistance de sortie actuelle
- Erreur: affiche le code d'erreur actuel.
- Note: si assistance PAS est à 0 l'accélérateur ne fonctionnera pas

#### 7. Affichage des informations de conduite:

- ODO: L'ODO enregistre le kilométrage de conduite d'utiliser la valeur accumulée ne peut pas être effacé.
- HEURE: affiche l'heure à laquelle la vitesse d'un trajet unique est supérieur à 1 km / h.
- Trip : L'écran affiche la conduite individuelle de l'utilisateur
- Trip 2 : Cette fonctionnalité n'est pas disponible par défaut.
- 

#### 8. Mode 6KM :

Cette fonctionnalité n'est pas disponible par défaut.

#### 9. Affichage des informations sur la batterie :

- Affichage du pourcentage d'électricité: cette fonction est non disponible par défaut.
- Affichage de la tension : Afficher la batterie actuelle tension de combien de Volts.
- Affichage du temps de cycle: cette fonction n'est pas disponible par défaut.
- Affichage de la quantité électrique : Afficher le courant quantité électrique.

#### 10. Pour remettre Trip 1 à 0:

Maintenir la touche + et - simultanément pendant quelques secondes jusqu'à ce que le compteur soit à 0.

# E48

Abordable, Accessible et Agréable!  
Un vélo de qualité pour une utilisation de tous les jours. Avec commande numérique et batterie.



Les spécifications peuvent changer sans préavis

Vitesse & Distance (Conditions idéales\*): Vitesse pouvant atteindre jusqu'à 32 km/h

Autonomie :

Mode sans pédalage: 40 km par batterie pour une charge complète dans des conditions idéales

Mode Assistance de Niveau 2: 80 km par batterie pour une charge complète dans des conditions idéales

\*Conditions idéales: Pour une personne de 85 kg avançant sur chaussée asphaltée et terrain plat, sans vent de face, avec pneus gonflés selon les recommandations du fabricant (voir les recommandations sur le flanc du pneu) et à une assistance de niveau 2. \* Autonomie selon la batterie 10.5Ah

## SPÉCIFICATIONS

- Moteur 48V / 500W sans brosse
- Chargeur rapide 5Ah
- Cadre en aluminium
- Batterie Lithium 48V/10.5Ah
- Suspension avant SR Suntour
- Levier d'accélération
- Console de commande numérique
  - •-/0
  - • 5 modes d'assistance (0 et 1 à 5)
  - • Régulateur de vitesse
  - • Niveau de la batterie
- Roue de 26 pouces à doubles parois
- Pneus 26 x 1,90 avec Protection Aramid
- Porte-bagages arrière simple
- Dérailleur Shimano 8 vitesses
- Freins à disques hydrauliques avant et arrière avec coupe-moteur
- Suspension sous la selle 30,4mm x 300mm
- Potence en aluminium ajustable
- Garde-boues avant et arrière en plastique
- Lumière avant LED alimenté par la batterie du vélo
- Lumière arrière LED alimenté par 2 - batteries DURACEL AA
- Poids du vélo (sans la batterie) 21,0 kg
- Poids de la batterie de 3,0kg

## MODE SANS PÉDALER

Pour activer l'accélérateur, le niveau d'assistance doit être entre 1 et 5. En utilisant les flèches du panneau de contrôle situé du côté droit du guidon.



En arrêt ou en circulant, il vous suffit d'appuyer sur le levier d'accélération, à gauche sur le guidon pour avancer. Pour gravir certaines pentes, il est possible que vous ayez en plus à pédaler. L'autonomie diminuera selon le type de chaussée, le nombre et le degré des pentes, la force et la direction des vents, la pression des pneus et le poids de la personne et la vitesse au-delà de 20 km/h.

## MODE ASSISTANCE

Utilisez ce mode chaque fois que vous désirez profiter des avantages de l'assistance électrique qui facilite l'action de pédaler. (Ce mode permet une plus grande autonomie sur une même charge.)



# ASSISTANCE (5 PUISSANCES)



L'indicateur de Position de puissance (PAS) est indiquier au coin supérieur droit.

- Position 0  
Lorsque vous pédalez, le moteur ne se met pas en marche.
- Position 1  
Lorsque vous pédalez, le moteur se met en marche apportant une assistance de 10 % environ. Ce qui nécessite légèrement moins d'effort pour circuler, par exemple, sur un chemin plat à basse vitesse.
- Position 2  
Lorsque vous pédalez, le moteur se met en marche apportant une assistance de 15 % environ. Ce qui nécessite moins d'effort, par exemple, sur un chemin plat à basse vitesse avec un faible vent de face.
- Position 3  
Lorsque vous pédalez, le moteur se met en marche apportant une assistance de 40 % environ. Ce qui nécessite moins d'effort pour monter une pente douce.
- Position 4  
Lorsque vous pédalez, le moteur se met en marche apportant une assistance de 75 % environ. Ce qui nécessite moins d'effort pour monter une pente moyenne.
- Position 5  
Lorsque vous pédalez, le moteur se met en marche apportant une assistance de 100 % environ. Ce qui nécessite moins d'effort pour monter des pentes raides ou affronter des vents forts de face.

## RÉGULATEUR DE VITESSE

Appuyer sur le levier d'accélération (à gauche sur le guidon) jusqu'au moment d'atteindre la vitesse désirée, maintenez quelques secondes et appuyez sur la flèche inférieure et maintenez jusqu'à ce que l'icône apparaisse dans la console de commande. Pour désactiver le régulateur de vitesse, il suffit d'appuyer sur les freins.



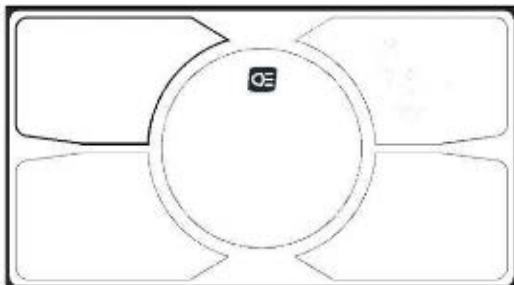
## REMETTRE LE COMPTEUR (TRIP) À 0

Appuyer 3 secondes sur le bouton + et - simultanément pendant quelques secondes, jusqu'à ce que le compteur revienne à 0.



## INDICATEUR DE RÉTROÉCLAIRAGE

Une fois sous tension, cliquez sur ON / OFF et allumez le rétroéclairage. Cliquez à nouveau pour désactiver le rétroéclairage.



## ACTIVATION LUMIÈRE AVANT ET ARRIÈRE

Appuyer sur le bouton on/off pour allumer ou éteindre la lumière.

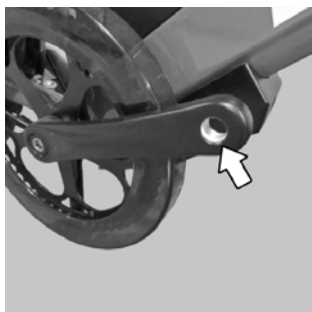


Note: Les batteries AA de la lumière arrière sont protégées par un plastique. Veuillez le retirer avant utilisation.

# COMPLÉTER L'INSTALLATION

## INSTALLER LES PÉDALES

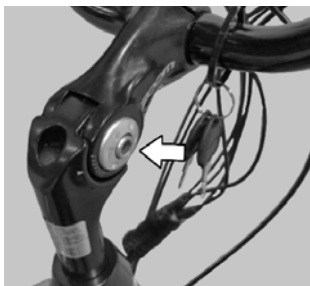
Veillez utiliser la clé de 15 mm fournie pour installer les pédales. Assurez-vous également d'installer les pédales du bon côté du vélo. Les deux pédales sont marquées «L» et «R» pour gauche et droite sur le côté de la vis. L signifie à gauche et R à droite. Bien serrer les pédales en tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre de chaque côté.



## LA POTENCE

Utiliser la clé allen 6mm fournie dans la boîte des pédales

Aligner la potence et la roue avant pour qu'elle soit bien centrée  
Assurez-vous de ne pas dépasser la hauteur maximale de la potence.  
Serrer au maximum la potence



Vis allen 6mm



Hauteur maximum

## INSTALLER LA ROUE AVANT

Enligner la roue dans les fentes de la fourche et la sécuriser en faisant attention au frein à disque. Avec les freins hydrauliques enlever le plastique rouge et éviter d'appuyer sur le levier de frein avant d'avoir inséré le frein à disque dans l'étrier de freinage. Assurez-vous de ne pas endommager le disque, l'étrier ou les plaquettes en replaçant la roue. Lorsque vous insérez la roue avant, assurez-vous que le disque du côté gauche soit bien inséré dans l'étrier de freins. Appuyer sur la manette du frein avant, afin d'exercer une pression sur le disque pour que la roue soit bien centrée et verrouillée. Visser le «Quick Release» jusqu'à ce que la roue soit solide et bien en place. Il est important de ne pas toucher le disque dans la section du freinage avec vos doigts, cela contaminerait le disque et réduirait son efficacité de freinage.



MERCI ENCORE  
D'AVOIR CHOISI EBZE  
ET N'HÉSITÉZ PAS À  
NOUS CONTACTER  
POUR TOUTES  
QUESTIONS!

ebze  
1 844 678-3246 (ebze)  
support@ebze.ca www.ebze.ca

# 2021-2022 OWNER'S MANUAL



IMPORTANT – PLEASE READ THE MANUAL BEFORE  
USING THE ELECTRICALLY ASSISTED BICYCLE

# CONGRATULATIONS ON YOUR RECENT PURCHASE OF A EBZE ELECTRIC VEHICLE.

Light, efficient and safe, it will provide you with an unequalled electric vehicle experience. Whether you choose to pedal normally, to get electric assistance as you pedal, or to have your bike travel under electrical power alone, you can be sure that, as you ride your electric vehicle, you will enjoy all the quality features that make it the number one in its category.

[support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

Web site: [www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)



# TABLE OF CONTENTS

## GENERAL INFORMATION

Notice to the Owner.....	6
ebze Limited Warranty.....	10
Regulations.....	13
Practical Suggestions.....	16
Batteries.....	17
Console information.....	20

## MODELS

E48.....	22
----------	----

## INSTALLATION

Complete the installation.....	28
--------------------------------	----

ebze  
[www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)

The ebze name and the corresponding logo are registered trademarks.  
Copyright © 2021 ebze All Rights Reserved.



# YOUR BICYCLE IS PART OF THE NEW GENERATION OF EBZE ELECTRIC VEHICLES.

Important: This manual contains information regarding safety and operation of your electric vehicle. Please be sure to read and fully understand all instructions in this manual before using your electric vehicle. Non-compliance with these instructions could cause damages to your electric vehicle, its accessories or other property and improper operation could cause injuries or even death.

This manual was prepared to show you how to take full advantage of your ebze vehicle. It contains the latest product information and available equipment characteristics, and will help you to operate it correctly.

ebze reserves the right to make changes to this manual at any time by using different pictures or supplied instructions.

If you encounter a problem while using your electric bicycle or tricycle, please communicate with ebze at the following e-mail address:  
[support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

If you have any questions, suggestions or recommendations, please communicate with us by e-mail at: [support@ebze.ca](mailto:support@ebze.ca)

Finally, we invite you to keep informed about all the latest electric bicycles offered by ebze by visiting our website regularly:  
[www.ebze.ca](http://www.ebze.ca)

## APPLICATION

The ebze Company or a ebze affiliate (hereafter referred to as 'ebze') notifies the owner or the user (hereafter known as 'Owner') of an Electrically-Assisted Bicycle (hereafter referred to as 'EAB') of the ebze disclaimer of responsibility and of the risks and danger of the EAB and of the means to protect against them following the purchase of the EAB.

## COMPLIANCE OF PRODUCTS TO APPLICABLE LEGISLATION

Ebze warrants its EAB conform to laws and norms applicable in the Province of Québec. For any purchase with a view to using the EAB outside the Province of Québec, the Owner must personally verify the details of the legislation effective in the country, state, territory or province concerned, for the applicable norms, declarations, interdictions and other requirements of said legislations. The liability of ebze shall not be engaged in case of non-compliance with the legislation of the country, the state, the territory or the province where the product is delivered and/or utilized, it is the owner's responsibility to check with local authorities.

## SAFETY PRECAUTIONS DURING USE

Ebze recommends that the Owner operate the EAB and ride it on a closed circuit course for a duration of between six (6) and twelve (12) hours, depending on the user's level of experience, to allow the Owner to become familiar with the operation of the EAB, to develop sufficient knowledge and ability and to become so familiar with it that the user will be provided with a level of safety that is to be expected. EABs were not designed, developed, distributed or sold for professional use or to be used commercially, nor to be used for stunts, ramp acrobatics, jumps, aggressive riding or riding in excessively rigorous conditions such as: rigorous Canadian winter conditions (with the bike in contact with salt, sand and calcium) and if traveling to tropical destinations, contact with sea salt or riding with heavy loads, or for any other similar activities.

# NOTICE TO THE OWNER

Consequently, non-compliance with these instructions and recommendations renders ebze warranties null and void and exonerates ebze from any liability toward the Owner.

## INFORMATION REGARDING RISKS AND DANGERS AND WAYS TO GUARD AGAINST THEM

In order to minimize all risks and dangers from electrocution and to guard against any fire, burn, damage, prejudice, injury or injury that could cause death and that could result directly or indirectly from the battery of the EAB, the general precautions regarding electrical devices are applicable.

The slightest electrical discharge can cause serious injuries and you must read all the instructions with care. Without limiting the generality of the preceding, and in addition to the instructions in the Owner's Manual, ebze recommends that you never touch hot surfaces, use only the battery and the original charger recommended by ebze, always use the specific charging equipment to charge the battery, never expose the battery or the charger to heat, never dismantle or modify the battery or the charger, do not expose the battery or the charger to liquids, do not use a damaged battery or charger, stop charging the battery if the charge is incomplete at the end of the theoretical charging time, stop use of the battery and charger if they emit an unusual odour, become hotter than usual or if something seems abnormal, never leave the battery and charger where they can be reached by children, and here we urge that extreme vigilance is necessary in this regard, never touch the battery or charger with wet hands, never turn on the battery or charger if they have damaged cables or tie downs or if the battery or charger have any kind of malfunction or have been damaged in any way, always take the battery and charger back to the ebze for maintenance, examination, repair or setting, always make sure to correctly connect the charger to the battery and the charger only to alternating current of 110V A.C., do not use a battery or charger if they are dusty, do not use the charger with other than the specified current, do personally check the battery and charger for any damage, do not leave the battery and charger near an electrical heating appliance, a gas or microwave appliance, do not touch the charger or the battery for too long during battery charging, do not position the charger or the battery in an unstable

manner and do not cover the battery or the charger or hang anything from them and never use the battery and charger for any use other than the one for which they have been designed.

In order to minimize all risks and dangers and to guard against any damage, prejudice, injury and injury that could cause death, ebze recommends to the Owner to ride carefully on bicycle paths and not on public roads.

Even if the local competent authorities allow riding on public roads, the Owner will do so at his or her risk and peril. In addition to the general rules that apply to riding on bicycle paths or public roads, the Highway Safety Code, L.R.Q. chap. C-24.2 contains special provisions for users of EAB and these must be followed to protect against all risks and dangers that are inherent to the use of an EAB.

The EAB must be checked periodically by a EAB technician as part of regular maintenance and to spot stress and/or potential failures including but without limiting the generality of the preceding, cracks, deformations, corrosion, paint chipping dents and for any other indications of potential problems, improper use or abuse. These periodic inspections are proven essential safety measures that can prevent accidents and injuries to the Owner.

Negligence or non-compliance with these regulations can cause serious injuries to the Owner and may, in certain cases, cause death. Consequently, non-compliance with these instructions and recommendations renders the warranties given by ebze null and void and exonerates ebze from all liability toward the Owner.

The ebze name and the corresponding logo are trademarks of ebze  
Copyright © 2021 ebze All Rights Reserved.

## GENERAL DISCLAIMER OF RESPONSIBILITY

Ebze shall not be responsible for damages of any kind, whether material, immaterial or corporal, sustained by the Owner including loss of time, loss of income, trouble and inconvenience that might result from :

- Improper operation of the EAB;
- Non-compliance with the instructions and recommendations contained in the Notice to the Owner and in the Owner's Manual;
- Any handling-related incident whether involving error or not;
- Any abnormal use or use which does not conform to the EAB's designed purpose.
- Any cause of exterior origin.

ebze advises the Owner that using the EAB entails inherent risks and dangers that the Owner agrees to assume completely whatever their nature. The Owner accepts to hold ebze harmless from any liability and to solely assume liability for any damage of whatever nature that he might sustain or that the Owner might cause to a third party.

The Owner renounces any claim and any procedure, of whatever nature, against ebze, in the event of losses, damages or injuries of any kind that he or she might sustain while using the EAB and this applies before, during and after said use.

## APPLICABLE LAWS AND COMPETENT TRIBUNALS

All disputes or disagreements that might arise following the purchase of the EAB shall be subject to the laws that apply in the Province of Québec. Parties shall elect domicile in the Montréal Judicial District, Province of Québec, for the hearing of any claim pertaining to interpretation, application, conclusion, terms, validity and effects of the warranty.

French is the working language at ebze. An English version of this text is available but should a dispute arise about interpretation the French text shall prevail as the reference.

## APPLICATION

By the present, the ebze Company or a ebze affiliate (hereafter referred to as 'ebze') gives notice to the owner or the user (hereafter referred to as 'Owner') of an Electrically Assisted Bicycle (hereafter referred to as 'EAB') of the provisions of the limited warranty that ebze offers the Owner following the purchase of the EAB from ebze.

## WARRANTY AGAINST HIDDEN DEFECTS

Ebze warrants to the owner that every EAB, when new, is exempt from hidden defects. Should the Owner discover what he believes is a hidden defect, he must notify ebze in writing within three (3) days from the moment when the Owner first becomes aware of said defect in order to give ebze the opportunity to correct said defect if possible, at the sole discretion of ebze and provided ebze can establish said hidden defect is present before the expiration of the warranty.

## WARRANTY AGAINST APPARENT ANOMALY

The Owner must verify the apparent condition, the quantity and the contents of the EAB following the purchase and, on the same day, must immediately proceed with a complete inspection of the EAB with help from the Owner's Manual. If there is damage, if a part is missing or is damaged, if the EAB is broken, or if there are other problems of the same kind (hereafter known as: 'Apparent anomaly'), the Owner must contact and notify ebze immediately and within three (3) days from the date of purchase by registered letter, a receipt for which must be kept for reference. Should the Owner not advise of the Apparent anomaly within the prescribed time period, ebze shall not be responsible for any prejudice suffered by the Owner due to the Apparent anomaly and the EAB shall be deemed free of any Apparent anomaly when purchased and the Owner deemed satisfied with the purchase.

# EBZE LIMITED WARRANTY

## PROPULSION SYSTEM WARRANTY

Ebze warrants to the Owner that the propulsion system included with the EAB, when new, is in good working condition. This warranty shall expire twelve (12) months following the purchase date of the EAB. The propulsion system is defined as including the control display, the accelerator components, the motor, the wiring cluster parts and the electric cables.

## FRAME

Ebze warrants to the Owner that the frame of the EAB, when new, is free from defects in materials and workmanship. This warranty shall expire 36 months following the purchase date of the EAB. The bi-cycle's frame excludes the battery, all the electric components, the paint and finish, the front fork, the wheels, the tires, the drive train, the brakes, the saddle post, the handlebar and stem and any suspension component or part.

## USEFUL LIFE WARRANTY

As for any other consumer good, the EAB has a useful life cycle. The length of the useful life cycle can vary depending on the criteria chosen for workmanship and materials of the EAB as well as the kind of use and frequency to which the EAB has been subjected. However, ebze advises the Owner that the maintenance and upkeep performed on the EAB during its useful life cycle are very important as a means of prolonging the useful life cycle of the EAB. Consequently, ebze advises the Owner that the EAB must be checked periodically by a technician as general maintenance of the EAB and as a means of detecting stress and/or potential failures including, but without limiting the generality of the preceding, cracks, deformations, corrosion, paint chipping, dents and any other indications of potential problems, improper use or abuse. These regular verifications are important safety checks and they are essential in helping to prevent accidents, bodily injury and premature reduction of the useful product life cycle of the EAB.



## VALIDITY OF THE LIMITED WARRANTY

Without limiting the generality of the preceding, the ebze Limited Warranty excludes components of the EAB that are damaged by an error or negligence in the maintenance of the EAB and its components or resulting from a use that does not conform to the Notice to the Owner and to the ebze Owner's Manual by the Owner. With the exception of the parts specifically mentioned in the present Limited Warranty, the purchase of the EAB is made at the risk and peril of the Owner.

DURING THE WARRANTY PERIOD, SHOULD THERE BE A PROBLEM WITH YOUR EAB, YOU SHOULD CONTACT US AND WE WILL SUPPLY PARTS.  
support@ebze.ca

Ebze warrants to the owner that the battery included with the EAB, when new, is in good working order. This warranty shall expire twelve (12) months following the purchase date of the EAB for a Lithium battery.

THE BATTERY MUST BE CHARGED AT LEAST EVERY TWO MONTHS

SHOULD THESE INSTRUCTIONS NOT BE FOLLOWED, THERE IS A RISK OF BATTERY MALFUNCTION AND THIS WILL NOT BE COVERED BY THE LIMITED WARRANTY.

To locate your serial number: the engraved serial number is located on the front of the bike, below the ebze logo.

To register your bike, please go to our website ebze.ca under the registration tab.

ebze  
support@ebze.ca  
www.ebze.ca

## TRANSPORT CANADA REGULATIONS FOR THE PROVINCE OF QUEBEC\* AND THE MARITIME PROVINCES

- The use of an approved bicycle safety helmet is mandatory at all times while riding an electrically-assisted bicycle.
- The minimum age for the legal right to ride on an electric bicycle or tricycle is 14 years.
- It is mandatory for persons aged 14 to 18 years to have a permit for mopeds and motorized scooters.
- A permit is not required for adults aged 18 and over.
- An electric bicycle or tricycle must be equipped with pedals and its power must not exceed 500W.
- The maximum speed on level ground allowed for an electric bicycle in its powered mode is 32 km/h.
- Riding an electric bicycle or tricycle is allowed in most area where bicycles are authorized.

\* For use outside of the Province of Québec, the user must personally check the details of the legislation applicable to the country, state, territory or province concerned, whether for norms, declarations, interdictions and other requirements of such legislation.

# REGULATIONS

## ONTARIO REGULATIONS\*

- The use of an approved bicycle safety helmet is mandatory at all times while riding an electrically-assisted bicycle.
- The minimum age for the legal right to ride on an electric bicycle is 16 years.
- An electric bicycle must be equipped with pedals and its power must not exceed 500W.
- The maximum speed on level ground allowed for an electric bicycle in its powered mode is 32 km/h.
- Riding an electric bicycle is allowed in most areas where bicycles are authorized.

\* For use outside of the Province of Ontario, the user must personally check the details of the legislation applicable to the country, state, territory or province concerned, whether for norms, declarations, interdictions and other requirements of such legislation.

## BRITISH COLUMBIA REGULATIONS\*, MAC (Motion Assisted Cycles)

- The use of an approved bicycle safety helmet is mandatory at all times while riding an electrically-assisted bicycle.
- The minimum age for the legal right to ride on an electric bicycle is 16 years.
- An electric bicycle must be equipped with pedals and its power must not exceed 500W.
- The maximum speed on level ground allowed for an electric bicycle in its powered mode is 32 km/h.
- Riding an electric bicycle is allowed in most area where bicycles are authorized.

\* For use outside of the Province of British Columbia, the user must personally check the details of the legislation applicable to the country, state, territory or province concerned, whether for norms, declarations, interdictions and other requirements of such legislation.

## USING AN ELECTRIC BICYCLE

As indicated in the Notice to the Owner, it is essential that you become familiar with the use of your ebze bicycle before riding it in traffic. You must get used to riding your electric vehicle in a controlled area that is away from traffic and various other obstacles that might be encountered during a bike ride.

It is strongly recommended that you get a good quality locking system for your ebze and that you ask a specialist about the best means of protecting against theft.

An annual inspection of your ebze together with maintenance and lubrication are suggested to optimize the vehicle's performance.

## TIRES

Regularly check the pressure of your tires so that they have the correct pressure as suggested by the manufacturer (the recommended pressure is shown on the side of the tire).

Each pound of pressure below the recommended amount will reduce your battery's range by 1 km.

## BATTERIES

To properly use, maintain and store your battery, it is important that you read the instructions contained in the 'Batteries' section of this manual.

When the time comes when your battery must be replaced, please be environmentally-conscious and bring it to a recycling facility.

# PRACTICAL SUGGESTIONS



## BATTERY TYPES PER MODEL :

Central battery F10 : 48V/10 Ah

**IMPORTANT :** For safety recommendations in the handling and use of the battery and charger, please refer to the Notice to the Owner. (Page 6)

All ebze electric bicycles use the most up-to-date battery technology that can be found on the market and they all use 48V Lithium battery.

## BATTERY CHARGING PROCEDURE :

1. Connect the charger to power outlet.
2. Plug the charger into the battery
3. Always disconnect the charger from the battery first then disconnect the charger from the outlet. (Make sure you connect and disconnect the cables in the correct sequence as explained above).

A full charge may require up to 2 hours without interruption.

# LITHIUM BATTERIES 48V

## CAN THE BATTERY BE CHARGED AT ANY TIME OR IS IT BETTER TO WAIT UNTIL IT IS COMPLETELY DISCHARGED?

You may charge your battery at any time, as this type of battery does not have any 'memory effect' and the charger is of the 'smart type'; it will stop charging by itself once the battery is fully charged. Nevertheless, it is essential to never leave the battery connected to the charger for more than 24 hours.

## WHEN SHOULD THE BATTERY BE CHARGED?

It is recommended to charge the battery as needed. For instance, if you only use your electric vehicle during brief periods of time and for short rides, the battery may be recharged following several such rides. If, on the other hand, you are planning a long ride of 40 km or more, it is recommended to fully charge your battery before leaving. Generally speaking, if the battery charge indicator on the handlebar or on the battery indicates there is less than a 50% charge remaining, charging of the battery is recommended.

## WHAT SHOULD BE DONE IN WINTER TO MAINTAIN THE BATTERY IN GOOD CONDITION?

During the long periods when you will not be using your ebze, store the battery inside your house after charging it completely for about 2 hours; after-ward, you must charge your battery during one hour every (2) two months.

Always use the Lithium charger supplied by ebze with a ebze Lithium battery, otherwise your charger and your battery might be damaged.

## HOW TO STORE YOUR BATTERY?

Do not expose it to extremes of heat (more than 40°C) or cold (-10°C) or to damp conditions (rain, water, garage, shed, hangar or unheated basement).

Even though your battery is of the so-called 'no-memory' type, it is advisable to recondition it at regular intervals by running it down and recharging it completely (2 hours).

## IMPORTANT

NEVER LEAVE THE BATTERY CONNECTED TO THE CHARGER AND TO ELECTRICAL POWER OUTLET FOR MORE THAN 24 HOURS. THIS COULD DAMAGE THE CHARGER AND THE BATTERY.

NEVER CONNECT YOUR BATTERY AND YOUR CHARGER TO AN ELECTRICAL OUTLET FOR AN OVERLY LONG PERIOD OF TIME (DURING THE WHOLE WINTER FOR INSTANCE). THIS WILL DAMAGE YOUR BATTERY AND YOUR CHARGER. THIS MUST ABSOLUTELY BE AVOIDED.

## MINIMUM BATTERY MAINTENANCE SCHEDULE

It is essential that you look after battery maintenance at regular intervals. This is particularly important during the winter, when you are not using your bicycle for long periods.

THAT'S ALL THERE IS TO IT.  
CHARGING YOUR BATTERY FOR 1 HOUR EVERY 60 DAYS  
WHENEVER YOU'RE NOT USING IT IS THE MOST IMPORTANT  
THING TO REMEMBER!



Ebze recommends that the owner operate and circulate the EAB for a period of six (6) to twelve (12) hours, depending on the level of experience of the user. This will allow the owner to become familiar with the operation of the EAB and to develop a degree of knowledge and skill and habits sufficient required in order to provide its user a level of security that can be expected.

WEARING A HELMET IS MANDATORY IN CANADA WITH ANY EAB.

## TIRES

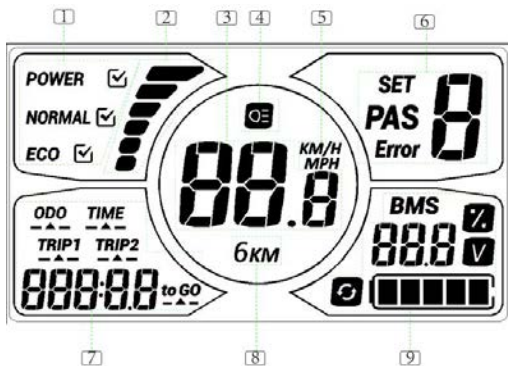
Regularly check the tire pressure to ride with tires inflated to the pressure suggested by the manufacturer (see recommendations on the sidewall of the tire). For every pound of air lesser than the recommended standard, you reduce your range by 1 km.

## BATTERIES

1. LG 48V / 10.5 Ah Lithium Battery (504Wh) without memory which can be charged at any time.
2. For maximum use, please charge your battery when it is at 75% usage.
3. Allow your battery to charge until it's full indicator on battery will be blue.
4. During the winter, charge your battery every 2 months to maintain the quality and endurance of the battery.

# CONSOLE INFORMATION

The C600 offers a wide range of functions and indicators tailored to user needs.



1. Riding and mode selection:

This feature is not available by default.

2. Current display :

This represents the discharge current of the controller , each segment is 2A.

3. Speed display:

Displays the current speed.

4. Backlight indicator :

Once powered on, click ON / OFF and turn on the backlight.

5 .KM / H and MPH:

Select KM / H or MPH as the current display unit.

6. Information display :

- SET: the user enters the configuration interface; the SET icon will flicker at 1 Hz.

- PAS: displays the current output assist power
- Error: displays the current error code.
- Note: if PAS assistance is at 0, the accelerator will not work

#### 7. Display of driving information:

- ODO: ODO records driving mileage to use the accumulated value it cannot be cleared.
- TIME: displays the time at which the speed of a single trip is greater than 1 km / h.
- Trip : The display shows the user's individual driving
- Trip 2: This feature is not available by default.

#### 8. 6KM Mode :

This feature is not available by default.

#### 9. Battery information :

- Display of the percentage of electricity: this function is not available by default.
- Voltage display : Display the current battery voltage

#### 10. To reset Trip 1 to 0:

Hold the + and - key simultaneously for a few seconds until the counter is at 0.

# E48

Affordable, accessible and enjoyable!  
A quality bike for everyday use. With digital control and battery.



Specifications may change without notice

\* Ideal conditions: For a person weighing 85 kg moving on asphalt and flat ground, without headwind, with tires inflated according to the manufacturer's recommendations (see the recommendations on the sidewall of the tire) and at an assistance level of 2.

Speed & Distance (Ideal conditions \*): Speed up to 32 km / h

Autonomy:

Non-pedaling mode: 40 km per battery for a full charge in ideal conditions

Level 2 Assistance Mode: 80 km per battery for a full charge under ideal conditions

## SPECIFICATIONS

- 48V / 500W brushless motor
- 5Ah fast charger
- Aluminum frame
- LG 48V / 10.5Ah Lithium battery
- SR Suntour front suspension
- Throttle lever
- Digital control console
- • - / O
- • 5 assistance modes (0 and 1 to 5)
- • Speed regulator
- • Battery level
- 26 inch double wall wheel
- 26 x 1.90 tires with Protection
- Single rear rack
- Shimano 8 speed derailleur
- Front and rear hydraulic disc brakes with engine shut-off
- Suspension under saddle 30.4mm x 300mm
- Adjustable aluminum stem
- Plastic front and rear mudguards
- Front LED light powered by bike battery
- LED rear light powered by 2 - AA DURACEL batteries
- Bike weight (without battery) 21.0 kg
- Battery weight of 3.0kg

# DESCRIPTION

## WITHOUT PEDALING MODE

To activate the throttle, the level of assistance must be between 1 and 5.



While stopped or running, simply turn the thumb throttle to the right on the handlebar to move forward. To climb some slopes, it is possible that you have to pedal more. Range will decrease depending on the type of roadway, number and degree of slopes, wind force and direction, tire pressure and person weight, and speed above 20 km / h.

## ASSISTANCE MODE

Use this mode whenever you want to enjoy the benefits of power assistance that makes pedaling easier. (This mode allows for a greater range on the same charge.)

# ASSISTANCE (5 LEVELS)



- Position 0

When you pedal, the engine will not start.

- Position 1

When you pedal, the engine starts, providing around 10% assistance. This requires slightly less effort to circulate, for example, on a flat path at low speed.

- Position 2

When you pedal, the engine starts, providing around 15% assistance. This requires less effort, for example, on a flat path at low speed with a light headwind.

- Position 3

When you pedal, the engine starts, providing around 40% assistance. This requires less effort to climb a small slope.

- Position 4

When you pedal, the engine starts with around 75% assistance. This requires less effort to climb an average slope.

- Position 5

When you pedal, the engine starts, providing around 100% assistance. This requires less effort to climb steep slopes or to face strong head winds.

## CRUISE CONTROL

Press on thumb throttle (left on the handlebar) until you reach the desired speed, then hold that speed and press the down arrow on the control panel for a few seconds until you see on display the sign of the cruise control (on top), then release the acceleration handle and the speed will be maintained.

To deactivate the speed regulator, press the brake lever.



## SET COUNTER (TRIP) TO 0

Press the + and - buttons simultaneously for few seconds then release when trip at 0





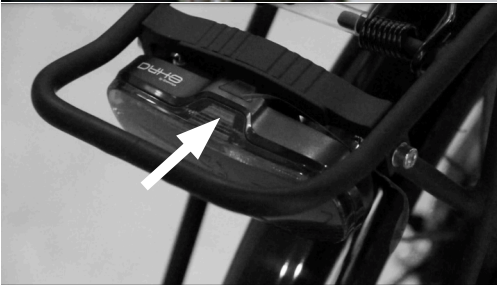
Your ebze CC48+ has been checked just before shipping so that you have an electric bike in good condition.

To complete the installation, you only have to install the pedals and the stem. You can also adjust the height of the handlebar and the position of the saddle for optimal comfort.

For an ideal positioning and assembling, we recommend you go to a bike retailer and they will take care of you.

## FRONT AND REAR LIGHT ACTIVATION

Press the on / off button to turn the light on or off.



Note: There is a small plastic protector between the 2 AA batteries, please remove before using

# COMPLETING THE INSTALLATION

## INSTALL FRONT WHEEL

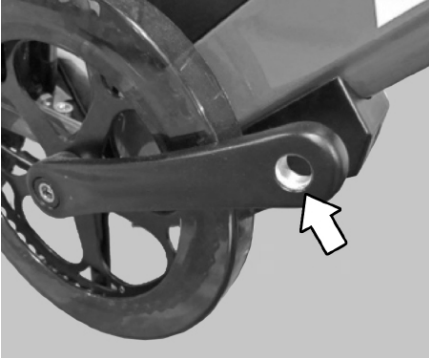
Align the wheel in the front axle and secure it paying attention to the disc brake. With hydraulic brakes, remove the red plastic and avoid pressing the brake lever before inserting the disc brake into the brake caliper. When inserting the front wheel, make sure that the disc on the left side is properly inserted in the brake caliper. Press the front brake lever to apply pressure to the disc so that the wheel is properly centered and locked. Screw the «Quick Release» until the wheel is solid and well in place. Do not activate the brake lever until the disc is in place.



## INSTALL THE PEDALS

Please use the supplied 15mm wrench to install the pedals. Also, be sure to install the pedal on the good side of the bike. Both pedals are stamped "L" and "R" for left and right on the side of the screw.

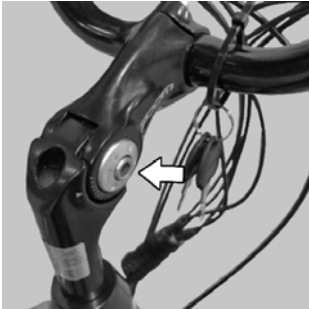
Securely tighten the pedals by turning clockwise for the right pedal and counterclockwise for the left pedal.



## STEM WITH HANDLEBAR

Use the 6mm allen key supplied in the pedal box

Align the stem and the front wheel so that it is centered correctly  
Make sure you do not exceed the maximum height of the stem.



Allen screw 6mm



Maximum height

THANK YOU AGAIN FOR  
CHOOSING EBZE AND  
DO NOT HESITATE TO  
CONTACT US FOR ANY  
QUESTIONS!

1 844 678-3246 (ebze)

support@ebze.ca  
www.ebze.ca

